

---

## Le Burkina Faso mise sur l'enseignement primaire

*Alfred L. Sawadogo, directeur de la région Est au ministère de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation du Burkina Faso, s'entretient avec Richard Gerster\**

---

*R.G. : Selon les critères internationaux, le Burkina Faso a des retards importants à combler dans le domaine de l'éducation. Moins de trois Burkinabés sur dix savent lire et écrire. Seuls deux enfants sur trois sont scolarisés. La région de l'Est dont vous êtes responsable est un peu plus grande que la Suisse : pour une superficie de 46'000 km<sup>2</sup>, elle compte 1,2 millions d'habitants. A quoi en est cette région en comparaison de l'ensemble du pays ? Quels sont les progrès accomplis ?*

*A.L.S. : L'Est fait partie des régions les plus pauvres du pays. Les défis à relever sont donc particulièrement importants. Concernant la scolarisation des enfants, nous sommes loin d'atteindre la moyenne nationale de deux tiers, car nous ne dépassons pas 54 pour cent. Pourtant, nous avons fait un gigantesque bond en avant : il y a cinq ans (2002/03), le taux de scolarisation n'atteignait que 29 pour cent ! Pour être plus précis, nous avons, pour l'année sco-*



*Alfred Sawadogo a été de 1990 à 2000 secrétaire général national du syndicat national des enseignants africains du Burkina Faso (SNEA-B). Comme l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière soutenait le syndicat, il a eu des contacts avec la Suisse. De 1999 à 2003, l'association faïtière suisse des enseignants a réalisé un projet de formation continue pour les enseignant-e-s, dont Alfred Sawadogo était responsable au SNEA-B. Depuis octobre 2007, il est directeur régional du ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation à Fada N'Gourma, au Burkina Faso.*

laire 2007/08, 111'246 élèves répartis en 2368 classes, contre 49'748 élèves et 1199 classes en 2002/03. Les filles continuent d'être moins nombreuses que les garçons à aller à l'école, mais il y a eu là aussi des améliorations grâce à des campagnes ciblées.

*Ces chiffres semblent très prometteurs. La formation des enseignant-e-s suit-elle la cadence de cette formidable extension de la scolarisation ?*

Sur les plus de 3000 enseignant-e-s que nous avons, le tiers n'a pas d'expérience requise car très jeunes pour la plus part. Mais tous ont reçu une formation initiale d'une année que nous jugeons insuffisante. Par manque d'enseignants, une dizaine d'enseignants ont été engagés initialement par les parents et ils sont repris maintenant par l'Etat. Mais le salaire d'un enseignant n'est pas attractif. Un jeune enseignant qui vient de terminer sa formation reçoit un salaire d'environ 160 francs suisses (70'000 CFA) sans les différentes indemnités, avec les indemnités le salaire avoisine les 220 francs (100'000 CFA). Actuellement, le climat est tendu. Les enseignant-e-s refusent de suivre les cours de perfectionnement s'ils ne reçoivent pas une indemnité journalière pour leur surcroît de travail. Il manque aux encadreurs pédagogiques des moyens logistiques et du carburant pour mener à bien leur mission d'encadrement pédagogique. Dans le contexte de la décentralisation, des communes ont été créées dans tout le pays et prochainement, les écoles primaires leur seront confiées. Ce déplacement des compétences devrait également s'accompagner d'une préparation des autorités et d'un transfert des ressources, de manière à ce qu'elles puissent assumer leurs nouvelles tâches.

*Le trajet pour se rendre à l'école est souvent long pour les enfants. Y a-t-il assez de*

---

*locaux ? Qu'en est-il de la qualité de l'enseignement ?*

L'enseignement est souvent dispensé dans des huttes en torchis, sous tente ou dans des églises. Il y a pénurie de tables, de chaises, de toilettes – bref de tout. Mais par ailleurs, nous avons demandé aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école, tandis que l'Etat n'arrive pas à construire suffisamment d'écoles et à former assez d'enseignants. Les déceptions sont nombreuses. Nous sommes en retard en ce qui concerne la construction d'écoles. En 2004/05, il est apparu que de nombreuses écoles n'existaient que sur le papier ou alors qu'elles se trouvaient dans un état pitoyable. Les entrepreneurs qui avaient reçu la commande n'ont pas pu exécuter les marchés, il y a eu aussi des problèmes avec les partenaires techniques et financiers si bien que certains de ces chantiers sont toujours inachevés. En même temps, le contrôle de l'Etat était faible et le ministre responsable a dû rendre son tablier. Maintenant, les mandats sont publiés et il y a des contrôles efficaces. L'infrastructure scolaire continue d'être lacunaire, mais nous comblons lentement notre retard.

Il ne suffit pas de scolariser les enfants, il faut aussi les garder à l'école au moins jusqu'à la fin de la scolarité primaire et post primaire, jusqu'en classe de troisième des collèges. Les filles en particulier sont souvent obligées par leurs parents d'aider aux travaux domestiques et ne vont pas à l'école. La qualité de l'enseignement est insuffisante. Nous avons réussi à fournir pour la première fois en 2007/08 un livre de lecture à chaque enfant. Nos moyens ne suffisent pas encore pour tous les manuels. Nous avons constaté aussi que les élèves, même s'ils allaient à l'école, ne savaient pas lire avant la troisième année. Nous devons revoir notre pédagogie. Avec des classes de plus de 50 élèves, il est difficile de suivre chacun.

*Comment est-il possible de développer si massivement le système scolaire au Burkina Faso en quelques années ? Comme en Suisse, l'école infantine et l'école primaire sont gratuites. Qui prend en charge les coûts ?*

Le gouvernement mise, pour l'avenir, sur l'éducation et sur cent francs, il consacre 15 à 20 francs à l'enseignement primaire. Chez nous, dans la région de l'Est, les dépenses (frais courants, salaires, investissements) de l'Etat ont passé de 130'000 francs (58 millions CFA) en 2004 à 250'000 francs (104 millions CFA) en 2008. Les dépenses de l'Etat sont financées par les recettes fiscales et non-fiscales de l'Etat mais aussi par une aide générale au budget octroyée par différents pays amis, comme la Suisse. Il faut ajouter à cela, pour les écoles de tout le pays, des contributions affectées à la mise en œuvre du plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB). Ces appuis sectoriels sont dans un Compte d'Affectation Spéciales du Trésor (CAST) et ont évolués de 4500 francs (2 millions CFA) en 2004 à 16'000 francs (7 millions CFA) en 2008. En plus il y a des projets précis, alloués par de nombreux donateurs internationaux qui coordonnent leur action et collaborent étroitement avec nous. La Suisse soutient spécialement depuis des années l'alphabétisation des adultes dans leur langue locale.

*La Suisse verse chaque année huit millions de francs au budget de l'Etat du Burkina Faso. Ne vaudrait-il pas mieux affecter cet argent directement aux écoles ?*

A mon sens, une aide budgétaire générale est importante pour diverses raisons. La planification nationale de l'Etat permet d'une part de chercher à équilibrer les différences entre les régions. Cet équilibre est donc renforcé. En outre, certaines régions sont les « favorites » des donateurs internationaux, tandis que d'autres ne reçoivent rien, même si elles sont tout aussi pauvres. Il s'est avéré aussi que les projets avaient le souffle très court, tandis que l'Etat adopte une perspective de dix ans ou plus. Nous ne devons pas oublier non plus que l'aide budgétaire est associée à l'accomplissement de certaines prestations dont il a été convenu au préalable. Cela pousse l'Etat à réaliser vraiment ses priorités et à augmenter la part qu'il emprunte à ses fonds propres pour développer l'enseignement primaire ; cela l'incite aussi à mesurer les progrès obtenus concernant le système scolaire.

\* L'auteur, Richard Gerster, est économiste et travaille comme consultant indépendant et publiciste ([www.gersterconsulting.ch](http://www.gersterconsulting.ch)). Cette interview fait partie d'une série mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et consacrée à l'aide budgétaire sous différents aspects. Les articles reflètent l'opinion personnelle de l'auteur.